

Service des cabinets mutualisés de Paris

Vous êtes psychologue, vous souhaitez démarrer une pratique en tant qu'indépendant, mais vous n'avez pas encore de cabinet où exercer ? Ou bien vous pratiquez déjà mais avez besoin ponctuellement d'un autre lieu de consultation ? Ou encore, vous n'avez pas assez de patientèle/clientèle pour vous permettre d'investir dans un local à l'année ?

Une solution s'offre à vous avec la Maison de la Psychologie. En effet, l'association met à disposition de ses membres des cabinets mutualisés tout équipé (bureau, fauteuils, table basse, méridienne, étagères, accès wifi, etc.) propices aux consultations, mais aussi aux réunions, groupes de paroles ou supervisions. Un local situé au cœur du 9^{ème} arrondissement rue Cité Trévisse au rez-de-chaussée d'un bel immeuble auquel on accède facilement (métro Cadet, Grands Boulevards ou Bonne Nouvelle).

Les frais de participation, tout compris, sont très avantageux, et dégressifs en fonction du volume (nombres d'heures consécutives) et de la fréquence (nombre de semaines consécutives pour un même créneau). Cet espace serait utilisable tous les jours de la semaine, y compris le dimanche, entre 8h et 22h. La Maison de la Psychologie répond ainsi à l'un de ses objectifs : faciliter l'insertion professionnelle et le développement des psychologues installés en tant que travailleur indépendant en leur permettant de pratiquer dans les meilleures conditions à moindre frais.

Toute réservation est payable d'avance et n'est pas censée être remboursée du fait que les créneaux réservés apparaissent comme « occupés » sur le calendrier (accessible sur notre site Internet).

Les réservations (et demandes de tarifs) se font via notre e-mail :
info@maisondelapsychologie.org

Ce service est réservé à nos membres, ayant rempli notre formulaire de référencement en ligne (<http://maisondelapsychologie.org/etre-referenc/>) et muni d'une assurance de responsabilité civile professionnelle.